



Merci pour tout Monsieur le DFSPIP ! Vous « claquez » les agents mais ils ont la tête dure!

Face à la surdité de notre administration concernant les revendications légitimes portées depuis plusieurs mois par les personnels d'insertion et de probation, les agents du SPIP 77 (antenne de Meaux) ont décidé **de continuer et de durcir le mouvement.**

Votre réaction a été immédiate : nouvelle note datée du 23 mai 2016 pour menacer les agents de sanctions disciplinaires et/ou retrait du 1/30ème. L'application de cette note ne s'est pas faite attendre : le 25 mai 2016 deux collègues qui boycottent un PPR se sont vues signifier une procédure visant à **l'application du 1/30ème.** Nous rappelons que ces collègues se sont portées volontaires et ont répondu en urgence à une attente de la direction pour l'organisation et l'animation de ce PPR.

Si nous savons à quelles sanctions nous nous exposons quand nous participons à un mouvement, nous n'acceptons pas **l'hypocrisie de certains discours !** Vous dites vouloir donner de l'envergure à notre mouvement en nous sanctionnant : nous vous répondons que d'autres marques de soutien auraient été plus appréciées pour faire aboutir nos revendications qui concernent, faut-il le rappeler, la filière insertion et probation dans son ensemble.

Vous souhaitez « maintenir au sein des équipes un climat apaisé et serein » ? (note du 23 mai 2016).

Sûrement pas en **sanctionnant des agents avant toute consigne de la DI** en ce sens et encore moins en ordonnant à un cadre affecté habituellement en milieu fermé de venir en milieu ouvert **contrôler nos faits et gestes.**

Vous déclarez vouloir porter des projets ambitieux, qui « claquent » pour ce service ? **Arrêtez de claquer vos agents !**

Aucun projet ne pourra aboutir sans leur réelle volonté de s'y impliquer : actuellement les conditions sont loin d'être réunies !

Monsieur le Directeur, un mouvement national de protestation ne dure qu'un temps. La rancœur des agents à votre égard pourrait durer bien plus longtemps !

Revenez à la raison et témoignez une vraie solidarité avec votre équipe qui défend nos intérêts communs.

**Nous soutenons nos collègues !
Nous ne nous laisserons pas intimider !
Notre détermination est intacte : Nous restons mobilisés !**

Fait le 27/05/16